

COMPTE-RENDU

Conseil municipal du 19 octobre 2020

Présents :

RICHEL Christophe	HACHET Valentin	PACCOUD dit MORISON Fabienne
VIVES-MARRANO Guy	ROMAGNOLI Danielle	VAUSSENAT Gilles
DARVES-BLANC Geneviève	GUIBOUD-RIBAUD Chantal	DHERBEYS Evelyne
CHEMINAL Marie-Renée	NONET Jean-Luc	BELLINGHERY Eric
	GOIFFON Laurent	NEGRELLO Sandrine
	CLARET Laurent	FREON Nathalie
	GRUMEL Odile	MOLIN Ludovic
MASSON Mireille	GARNIER Rémi	

Absents :

Monsieur Eric MAHEO, pouvoir à Monsieur Christophe RICHEL

Monsieur Jean-Philippe PERRIN, pouvoir à Monsieur Valentin HACHET

Mme Lucile COURLET

Madame Evelyne DHERBEYS est désignée secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le procès-verbal de la séance du 7 septembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur Christophe RICHEL, Maire, rend compte des décisions prises par délégation depuis la dernière réunion du Conseil municipal :

28 septembre 2020 : Demande de subvention à l'Etat au titre de la Dotation Globale de Décentralisation, concours particulier pour les bibliothèques pour la ré-informatisation et l'accès au numérique pour les usagers de la bibliothèque municipale (dépense subventionnable de 17 146 € HT – taux 50 % - Subvention espérée de 8 573 €)

19 octobre 2020 : Reprise de concession arrivées à échéance dans le cimetière du Prieuré

N° du plan	Concessionnaire
49	M. BOVAGNET
51	Mme RAFFIN-PEYLOZ - M. MIEGE
80	M. GEFFROY Jean
105	M. BURDIN Louis
197	M. GRESSET

225	M. CHAPPELLAZ
234	M. MERELLE
236	Mme JOUBEL Hélène

Un affichage sera fait en Mairie, à la porte du cimetière et sur les emplacements concernés du 26 octobre au 26 novembre 2020.

1) Commission fleurissement – Modification de la composition.

Madame Geneviève DARVES-BLANC, Adjointe au Maire en charge de l'administration générale, rappelle à l'assemblée la délibération du 15 juin 2020 par laquelle le Conseil municipal a mis en place des commissions d'instruction, composées exclusivement de conseillers municipaux, en application de l'article L. 2121-22 du CGCT.

Elle indique la demande de remplacement formulée par Madame Odile GRUMEL, qui souhaite se retirer de la commission Fleurissement – Illuminations au profit de Madame Mireille MASSON.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité, d'approuver la nouvelle composition de la commission Fleurissement – Illuminations :

- Fleurissement – Illuminations
Pour la liste « Agir pour Saint-Baldoph » : G. VAUSSENAT, M.R. CHEMINAL, C. GUIBOUD-RIBAUD,
Pour la liste « Saint-Baldoph demain » : M. MASSON

2) Tableau des effectifs.

Madame Geneviève DARVES-BLANC, Adjointe au Maire en charge de l'administration générale, rappelle que les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services.

Considérant qu'un agent titulaire à temps complet - actuellement au grade d'animateur principal de 2^{ème} classe - donne toute satisfaction et qu'il pourrait bénéficier d'un avancement de grade sur un poste d'animateur principal de 1^{ère} classe, après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve la transformation d'un poste d'Animateur Territorial Principal de 2^{ème} classe à temps complet en poste d'Animateur Territorial Principal de 1^{ère} classe à temps complet,
- Approuve le nouveau tableau des emplois communaux au 20 octobre 2020 :

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS AU 20/10/2020				
CATEGORIE	CADRE D'EMPLOI	GRADE	EFFECTIF	DURÉE HEBDOMADAIRE
FILIERE ADMINISTRATIVE				
A	Attachés Territoriaux	Attaché Territorial Principal	1	Temps complet
B	Rédacteurs territoriaux	Rédacteur Territorial Principal de 1 ^{ère} classe	1	Temps complet

		Rédacteur Territorial	1	Temps complet
C	Adjoints Administratifs Territoriaux	Adjoint Administratif Territorial Principal de 1 ^{ère} classe	2	Temps complet
FILIERE TECHNIQUE				
A	Ingénieurs Territoriaux	Ingénieur Territorial Principal	1	Temps complet
C	Agents de Maîtrise Territoriaux	Agent de Maîtrise Territorial Principal	1	Temps complet
	Adjoints Techniques Territoriaux	Adjoint Technique Territorial Principal de 2 ^{ème} classe	1	Temps complet
			1	32h49 annualisées
		Adjoint Technique Territorial	4	Temps complet
			1 1	23h58 annualisées 12h46 annualisées
FILIERE MEDICO-SOCIALE				
C	ATSEM	Agent Spécialisé Territorial Principal de 1 ^{ère} Classe des Ecoles Maternelles	3	Temps complet
FILIERE POLICE MUNICIPALE				
C	Agent de police municipale	Brigadier-chef principal	1	Temps complet
FILIERE ANIMATION				
B	Animateurs Territoriaux	Animateur Territorial Principal 1 ^{ère} classe	1	Temps complet
C	Adjoints Territoriaux d'Animation	Adjoint Territorial d'Animation Principal de 2 ^{ème} classe	1	Temps complet
			1	17h53 annualisées
		Adjoint Territorial d'Animation	1	28h43 annualisées
FILIERE CULTURELLE				
B	Assistant Territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques	Assistant Territorial de conservation	1	17h30

3) Rapport d'activités général de Grand Chambéry pour l'année 2019.

Madame Geneviève DARVES-BLANC, Adjointe au Maire en charge de l'administration générale, présente le dossier. Conformément aux préconisations du Grenelle de l'environnement, ce document de taille conséquente a été mis à disposition des conseillers de façon dématérialisée.

A l'unanimité, le Conseil municipal prend acte de la présentation du rapport.

4) Présentation du rapport 2019 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

Madame Danielle ROMAGNOLI, Adjointe au Maire en charge de la transition écologique, présente le rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets. Conformément aux préconisations du Grenelle de l'environnement, ce document de taille conséquente a été mis à disposition des conseillers de façon dématérialisée.

A l'unanimité, le Conseil municipal prend acte de la présentation du rapport.

5) Présentation du rapport 2019 sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement.

Monsieur Gilles VAUSSENAT, Adjoint au Maire en charge des travaux, présente le rapport sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement. Conformément aux préconisations du Grenelle de l'environnement, ce document de taille conséquente a été mis à disposition des conseillers de façon dématérialisée.

A l'unanimité, le Conseil municipal prend acte de la présentation du rapport.

6) Rapport d'activités 2019 de Grand Chambéry Alpes Tourisme.

Madame Danielle ROMAGNOLI, membre du Conseil d'Administration de Grand Chambéry Alpes Tourisme, présente le rapport annuel d'activités. Conformément aux préconisations du Grenelle de l'environnement, ce document de taille conséquente a été mis à disposition des conseillers de façon dématérialisée.

A l'unanimité, le Conseil municipal prend acte de la présentation du rapport.

7) Projet de requalification des stationnements et des accès au site du Frainet – Demande de subvention au Conseil départemental de la Savoie

Madame Danielle ROMAGNOLI, Adjointe au Maire en charge de l'urbanisme, des aménagements et de la transition écologique, rappelle au Conseil municipal le projet de requalification des stationnements et des accès au site du Frainet, dont le dossier de consultation des entreprises a été approuvé par le conseil municipal le 7 septembre 2020.

Elle rappelle l'estimation des travaux, fixée par le maître d'œuvre à 333 320,00 € HT.

Elle indique que le projet pourrait faire l'objet d'une aide financière de la part du Conseil départemental de la Savoie, au titre du Fonds Départemental pour l'Équipement des Communes (FDEC).

Mesdames Odile GRUMEL, Mireille MASSON, Messieurs Ludovic MOLIN et Rémi GARNIER s'abstenant, le Conseil municipal décide, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- de s'engager à inscrire cette opération au budget 2021,
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter l'intervention du Conseil départemental de la Savoie, au titre du Fonds Départemental pour l'Équipement des Communes (FDEC) et à constituer le dossier de demande de subventions correspondant.

8) Budget 2020 – Délibération modificative n° 3

Monsieur Guy VIVES-MARRANO, Adjoint au Maire en charge des finances, présente au Conseil municipal le projet de délibération modificative n° 3, présenté à la commission des finances lors de la réunion du 13 octobre 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la délibération modificative n° 3 :

DECISION MODIFICATIVE n° 3/2020			
ARTICLE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
	Intégrations études Passerelle et Plaine des sports	64 800,00 €	
2031-041	Intégrations études Passerelle et Plaine des sports		64 200,00 €
2033-041	Intégration insertion Plaine des sports		600,00 €
INVESTISSEMENT		64 800,00 €	64 800,00 €
60611	Eau et assainissement	1 700,00 €	
60621	Combustibles	-2 000,00 €	
60623	Alimentation (cours COVID)	100,00 €	
60628	Sel de déneigement	-2 000,00 €	
60631	Produits d'entretien ménager	-2 000,00 €	
61524	Entretien de bois et forêts	1 400,00 €	
61551	Entretien du matériel roulant	6 100,00 €	
6226	Honoraires (affaire Savoie Frais)	1 500,00 €	
6232	Fêtes et cérémonies	-1 000,00 €	
6247	Transports collectifs	-1 900,00 €	
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00 €	
62876	Participation urbanisme (Grand Chambéry)	-2 400,00 €	
739223	FPIC	-3 500,00 €	
6718	Dissolution SIVU canton de la Ravoire	250,00 €	
6459	Remboursement excédent cotisation Karine WASSER		250,00 €
7013	Bourse aux livres		500,00 €
7022	Coupes de bois		-5 500,00 €
70321	Droits de stationnement		-500,00 €
70323	Redevance occup. domaine public		50,00 €
7035	Location de droits de chasse et pêche		50,00 €
773	Mandats annulés sur exercices antérieurs (SOFAXIS)		1 400,00 €
7788	Remboursements trop perçus régie périscolaire		1 000,00 €
FONCTIONNEMENT		-2 750,00 €	-2 750,00 €

9) Budget 2021 – Débat d'orientations budgétaires.

Monsieur Guy VIVES-MARRANO, Adjoint au Maire en charge des finances, présente au Conseil municipal les principes généraux qui prévaudront à l'établissement du budget de l'exercice 2021.

La commission des finances a proposé des orientations lors de la réunion du 13 octobre 2020.

Le Conseil municipal débat de ces orientations.

A l'unanimité, le Conseil municipal prend acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires pour l'exercice 2021.

QUESTIONS DIVERSES

Contentieux relatif au bruit en zone artisanale.

Par ordonnance en référé en date du 6 octobre 2020, les sociétés Savoie Frais et ASE ont été déboutées de leurs demandes à l'encontre de la Commune.

Spectacle musique baroque du 6 novembre.

Le spectacle organisé à l'église par le Comité de Jumelage est pour l'instant maintenu, dans le strict respect des règles sanitaires en vigueur.

Cérémonie du 11 novembre.

La cérémonie est maintenue à 11 h au Monument aux Morts, sous réserve des conditions sanitaires. Elle sera éventuellement précédée d'une réunion au cimetière devant le carré militaire pour la restitution d'un travail des enfants du service périscolaire autour de la commémoration du centenaire de l'inhumation du soldat inconnu. En revanche, la cérémonie ne sera pas suivie du traditionnel vin d'honneur.